

AVIS DE CONCOURS

Lundi 9 et mardi 10 février 2026 à 9h

2 postes de Violon Tuttiste (3^{ème} catégorie)

1 poste de Violon co-soliste, co-chef d'attaque des seconds violons (2^{ème} catégorie)

Appel des candidats à 8h

CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ville de Nice va procéder au recrutement de trois musiciens.

Le concours est prévu au **Centre de Production LA DIACOSMIE, 8 avenue Claude Debussy, 06200 Nice.**

Seront admis à se présenter les postulants de toute nationalité. Le recrutement s'effectuera dans le respect de la réglementation en vigueur. Les postes mis en concours relèvent du statut de contractuel de droit public tel défini par l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié.

Date d'embauche : Prise de fonction à définir entre les deux parties

Les candidats retenus pourront entrer en fonction après avoir satisfait à la visite médicale obligatoire. Pour ces postes mis en concours, une liste d'aptitude pourra être établie par le jury au bénéfice des candidats jugés aptes à occuper un poste en cas de désistement, défection ou démission dans le pupitre considéré.

La validité de la liste d'aptitude est d'un an à compter de la date du concours.

Le jury est souverain et les votes et discussions ne peuvent être remis en cause. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Au cas où l'audition ne serait pas concluante, l'administration municipale se réserve le droit de ne retenir aucune candidature ou de pourvoir sur titre le poste vacant.

Les candidats désireux de participer à ce concours pourront obtenir un formulaire d'inscription sur le site :

www.opera-nice.org

Le **formulaire d'inscription** dûment complété et le **curriculum vitae** devront être adressés par courriel à :

concours.opera@ville-nice.fr

Date limite de réception des dossiers d'inscription : 25 janvier 2026

Des répétitions seront organisées avec les pianistes accompagnateurs. Les candidats ayant indiqué sur leur fiche d'inscription vouloir répéter avec piano seront contactés par la personne en charge des répétitions

Rémunération :

Salaire mensuel brut de base : 3^{ème} catégorie : 3 185,04 euros – 2^{ème} catégorie : 3 352,41 euros

Fait à Nice, le 1- 9 DEC. 2025

Pour le Maire,



Françoise MONIER

Déléguée aux Relations avec le Personnel

PROGRAMME ET DEROULEMENT DES EPREUVES

Les concertos sont accompagnés au piano (442 Hz).

Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves.

Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.

Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition.

1ère épreuve

W.A. Mozart *Concerto n° 5 en La majeur* KV 219 (1^{er} mouvement avec cadence)

ou

W.A. Mozart *Concerto n° 4 en Ré majeur* KV 218 (1^{er} mouvement avec cadence)

Traits d'orchestre :

R. Strauss *Don Juan*, op 20 (premières pages, du début jusqu'à 14 mesures après lettre C)

2ème épreuve

1^{er} mouvement avec cadence d'un concerto romantique au choix du candidat parmi les concertos suivants :

Beethoven op. 61

Brahms op. 77

Sibelius op. 47

Tchaïkovski op. 35

Dvořák op. 53

Mendelssohn op 64

Bruch op. 26

Saint-Saëns n° 3 op. 61

Traits d'orchestre :

Tchaïkovski *Casse-Noisette*, ouverture

3ème épreuve

Traits d'orchestre :

Beethoven *1ère Symphonie*, début du 4^{ème} mouvement (jusqu'à la reprise)

Beethoven *7ème Symphonie*, extraits du 1^{er} mouvement

Brahms *4ème Symphonie*, 4^{ème} mouvement de la lettre B jusqu'à D

Prokofiev *Symphonie Classique*, 1^{er} mouvement

4ème épreuve pour le poste de co-soliste, co-chef d'attaque des seconds violons

Mozart *Serenata notturna*, 3^{ème} mouvement (partie de Violon 2 Solo)

Liszt *Faust Symphonie*, 2^{ème} mouvement (solo du Violon 2)

Brahms *Concerto pour piano n°1*, 3^{ème} mouvement, (partie de Violon 2 tutti)